

Nomenclature BDMOS44

Nouvelle nomenclature modifiée pour la mise à jour 2012

L'occupation du sol repose sur une nomenclature standard hiérarchisée à 3 niveaux et 38 postes répartis selon 5 grands types d'occupation du territoire :

- les territoires artificialisés ;
- les territoires agricoles ;
- les forêts et milieux semi-naturels ;
- les milieux humides ;
- les surfaces en eaux.

1. Territoires artificialisés

Territoires construits et aménagés par l'homme

1.1 Zones Urbanisées liées à l'habitat

Espaces structurés par des bâtiments à vocation résidentielle

1.1.1- Centre bourg, centre-ville

Zone d'urbanisation historique, généralement implantée autour d'une église

1.1.2- Hameau rural

Noyau dense d'habitat rural composé d'au moins 5 bâtiments, ou d'un bâtiment supérieur à l'unité de collecte

1.1.3- Habitat collectif

Zone d'habitat composée d'immeubles de plus de 4 étages et de grands ensembles et espaces associés (parking, espaces verts, ...)

1.1.4- Habitat pavillonnaire

Zone de bâti composée de maisons individuelles et espaces associés

1.1.5- Habitat mixte (individuel et collectif)

Zone mixte couverte d'habitat individuel et collectif bas (inférieur à 4 étages)

1.2 Activités et équipements

Zones à couverture artificielle dominante, affectées à des fonctions de production et de services

1.2.1 Zones d'activités

Concentration d'usines, hangars, entrepôts et bureaux à vocation industrielle, tertiaire, artisanale, ou mixte

1.2.2 Surfaces commerciales

Grandes et moyennes surfaces de distribution et leurs parkings

1.2.3 Grands services urbains : eau, assainissement, électricité, écoles, santé

Équipements liés à l'eau, assainissement, électricité, l'éducation, la santé, les gens du voyage

1.2.4 Zones portuaires

Espaces associés aux activités portuaires, hors bassin artificiel et réseau ferroviaire de transit

1.3 Infrastructures de transport

Ensemble des infrastructures relevant du transport routier, ferroviaire et aérien

1.3.1 Emprises aéroportuaires

Pistes et bâtiments de type tour de contrôle, aéroport

1.3.2 Emprises routières

Réseau routier majeur (2x2 voies et échangeurs)

1.3.3 Emprises ferroviaires

Voie et nœud ferrés, et les gares

1.4 Autres espaces artificialisés (espaces libres)

1.4.1 Carrières, sablières

Zones d'exploitation de toute carrière ou sablière et bâtiments associés

1.4.2 Décharges

Toute décharge autorisée ou non

1.4.3 Chantier, terrains en mutation

Terrain urbain dont la mutation est en cours

1.4.4 Terrains vacants et friches urbaines

Terrain nu ou à couverture végétale non entretenue, y compris les friches industrielles

1.5 Espaces verts artificialisés, non agricoles, et zones de loisirs

Zones végétalisées relevant d'un aménagement volontaire

1.5.1 Parcs et jardins urbains

Parcs, square et autres jardins inclus dans le tissu urbain

1.5.2 Équipements sportifs et de loisirs

Stades, terrains de sport, parcs de loisirs, golf, hippodrome...y compris les parcs aménagés non inclus dans le tissu urbain

1.5.3 Camping, caravaning

Hébergement saisonnier en tentes et en caravanes, et bungalows

2. Territoires agricoles

Territoire cultivé par l'homme

2.1 Terres arables

Espace pouvant être labouré ou cultivé

2.1.1 Cultures annuelles et terres labourées

Surfaces cultivées régulièrement, y compris les prairies artificielles

2.2 Cultures permanentes et maraîchage

Cultures hors assolement ou nécessitant des aménagements spécifiques, fournissant des récoltes régulières

2.2.1 Vignoble

Surfaces plantées de vignes

2.2.2 Maraîchage, horticulture

Zones dédiées à la culture des légumes et des plantes à fleurs

2.2.3 Arboriculture, pépinières

Vergers de haute tige ou en espalier, haie fruitière, pépinière

2.3 Prairies

Surfaces enherbées denses, principalement composées de graminées, pâturées ou réservées à la récolte de fourrage

2.3.1 Prairies

3. Forêts et milieux semi naturels

Territoire peu ou pas exploité par l'homme.

3.1 Bois et forêts

3.1.1 Bois et forêts

Surface, couverte d'arbres dont le couvert apparent (par projection verticale de leur cime) occupe ou est susceptible d'occuper à terme, au moins 80% de la surface du sol, certaines zones pouvant correspondre à de la sylviculture

3.1.2 Peuplements d'arbres en alignement

Surface couverte d'arbres présentant un alignement très visible, surface de boisement ou de reboisement, y sont incluses notamment les peupleraies

3.2 Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée

Surface recouverte de végétation de type arbustive ou herbacée

3.2.1 Friche ou jachère

Espace dont l'exploitation agricole est abandonnée de manière provisoire ou définitive

3.2.2 Lande et broussailles

Terrain non cultivé couvert d'une végétation spontanée qui comprend le plus souvent une proportion assez importante (25% au moins) de plantes ligneuses ou semi-ligneuses (fougères, bruyères, genêts, ajoncs, épineux divers, ...), elle peut comporter quelques arbres épars sous réserve que leur couvert apparent, actuel ou potentiel, occupe moins de 10% de la surface du sol

3.3 Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation

Espace dégagé sans ou peu de végétation

3.3.1 Plage, sable et dunes

Les plages, dunes et les étendues de sable du milieu littoral et continental, y compris les lits mineurs des rivières à régime torrentiel

3.3.2 Rochers et falaises

Côtes rocheuses, platiers en bordure de côte et escarpement à pic au-dessus de la mer. Cette identification concerne également les bords de cours d'eau

4. Milieux humides

Tourbière, vasières, marécages, fonds de vallées hydromorphes, schorres, prés salés non cultivés plus ou moins inondés d'eau douce ou saumâtre, à colonisation végétale spécifique

4.1 Milieux humides

L'agriculture n'y est pas forcément absente (fauches, pâturage...)

4.1.1 Marais, marécages, tourbières

Terres basses généralement inondées en hiver et plus ou moins saturées d'eau en toutes saisons. Terrains spongieux, humides dont le sol est constitué principalement de mousse et de matières végétales décomposées

4.1.2 Conchyliculture

Élevage de coquillages. On distingue la conchyliculture traditionnelle comme l'élevage des huîtres (ostréiculture) ou des moules (mytiliculture) et la conchyliculture non classique qui est encore du domaine expérimental (palourdes, ormeaux, coquilles Saint-Jacques)

4.1.3 Salines et marais salants

Espace spécifiquement aménagé, aboutissant à la production de sel par évaporation des eaux de mer sous l'action conjuguée du soleil et du vent

4.1.4 Boires et étiers

Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants

4.1.5 Roselières

Zone très humide dominée par le roseau

5. Surfaces en eaux

Ensembles des surfaces en eaux continentales et maritimes

5.1 Eaux continentales

Répartition des eaux continentales

5.1.1 Rivières et cours d'eau divers (canaux, etc.)

Cours d'eau naturels ou artificiels qui servent de chenal d'écoulement des eaux, y compris les canaux

5.1.2 Plans d'eau et étangs

Ils correspondent à des surfaces d'eau naturelles ou artificielles, hors activités d'extraction et lacs de tourbières

5.2 Mers et océans

Ensemble des eaux maritimes

5.2.1 Mers et océans

Ensemble des eaux maritimes